



DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Service du réseau financier et des comptabilités

Rencontres économiques de la défense

14 décembre 2017

Sommaire

1. Le fournisseur, une préoccupation forte au ministère des armées.
 - i. La baisse du délai global de paiement, une priorité envers nos fournisseurs...
 - ii. ...concrétisée par un plan d'actions 2012-2017.

2. Des résultats non contestables mais inégaux.

3. Des axes d'amélioration, dans l'ère digitale?

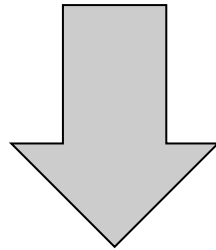


1. Le fournisseur, une préoccupation forte au ministère des armées.

Préserver la trésorerie des entreprises est devenue une préoccupation

- inscrite au programme ministériel de modernisation et de simplification (PMMS) de mars 2013,
- formalisée par le schéma directeur de la modernisation et de la simplification de l'exécution financière d'octobre 2014,
- traduite dans les feuilles de route annuelles de la fonction financière.

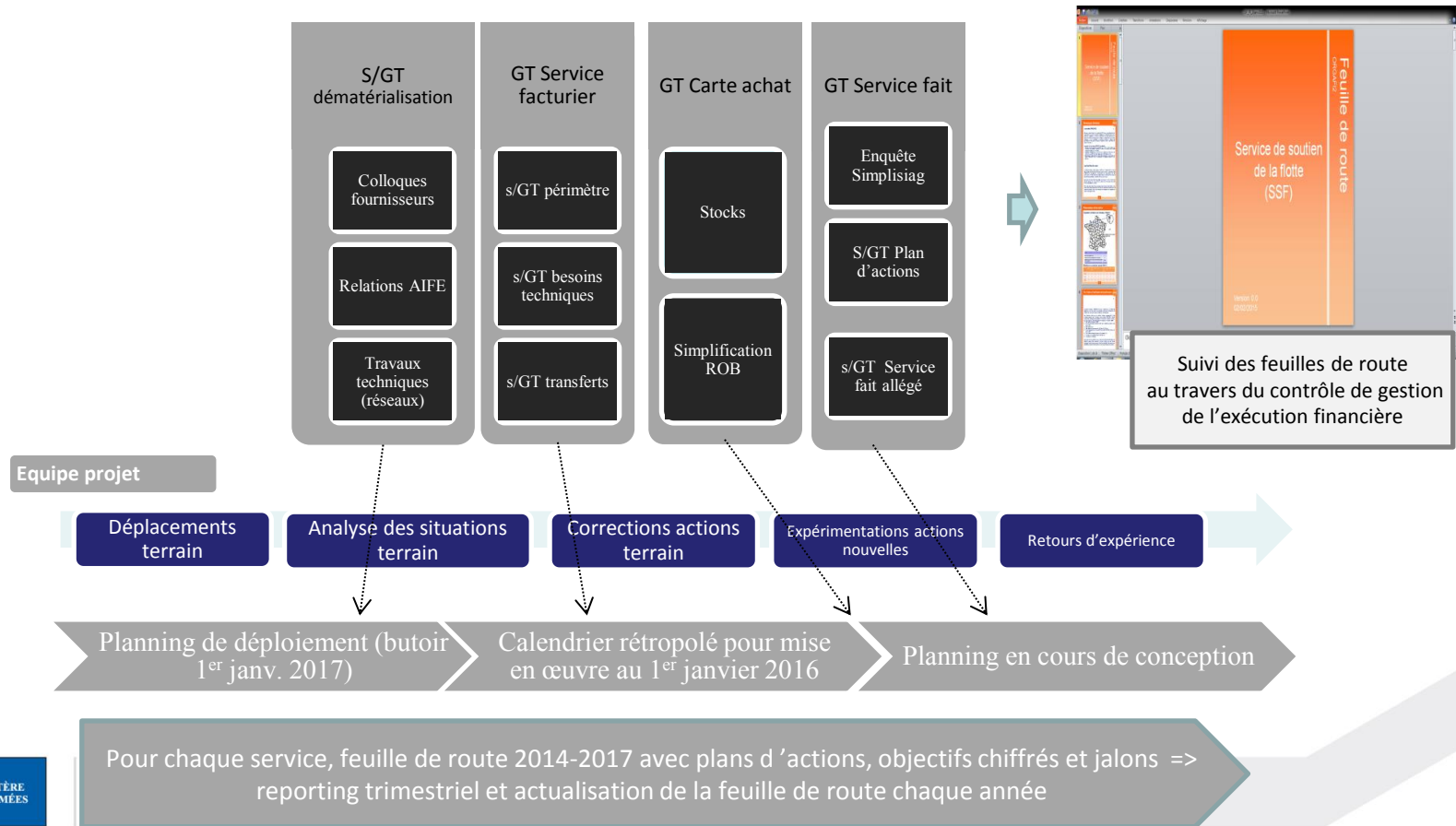
Concrètement, l'objectif visé est le paiement au plus vite des factures.



Plan d'action « ORGAFI 2 »

ORGAFI 2 : les phases du projet

Phase I : amélioration des processus à iso organisation (2014-2017)





La dématérialisation des factures

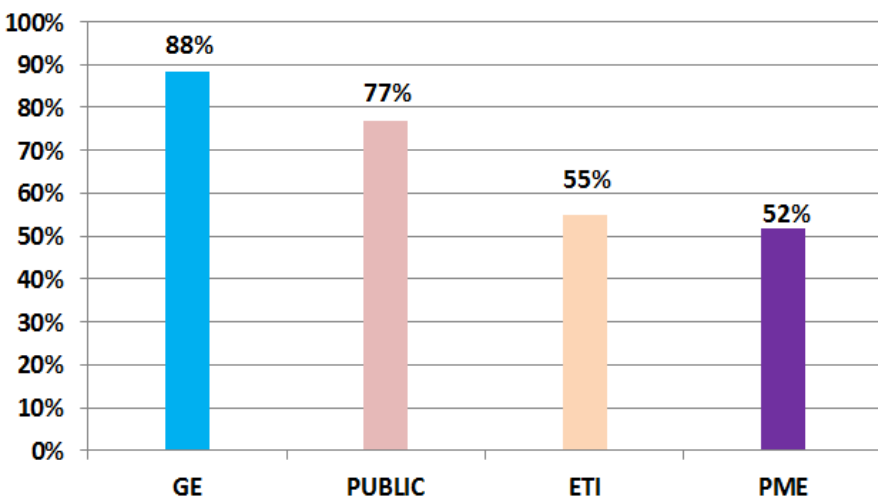
une impulsion forte

Le ministère a hissé au rang de ses priorités la dématérialisation des factures et de l'ensemble du processus :

- dématérialisation duplicative dans un premier temps dès 2013 ;
- progression rapide de la dématérialisation native grâce à des rencontres avec nos fournisseurs.

Ministère des armées	2012	2016	Octobre 2017
Taux de dématérialisation native	1 %	26 %	66 %

Une progression nette...



...mais contrastée par catégorie

Prochaines échéances :
1^{er} janvier 2018 : ETI
1^{er} janvier 2019 : PME

Taux de dématérialisation native du mois d'octobre 2017 (factures payées)

2. Les résultats obtenus

... a entraîné des résultats remarquables,...

- Une baisse drastique du DGP qui s'établit durablement sous le délai réglementaire

Ministère des armées	2012	2016	2017 (31/10)
Délai global de paiement (jours)	45,7	22,8	22,6

- La reconnaissance des résultats obtenus :
 - label « Relations fournisseurs et achats responsables », en 2015, 2016 et 2017
créé par le Médiateur des entreprises et le Conseil national des achats
 - « Prix délais de paiement » en 2017
dans la catégorie des organismes publics, au cours des Assises des délais de paiement organisées par l'Observatoire des délais de paiement.



Des axes d'amélioration, dans l'ère digitale?



Des marges de progrès à exploiter.

- les factures liées à des **marchés complexes** (programmes d'armement) sont encore réglées dans des délais trop longs.
- **le taux de factures payées au-delà de 30 jours** a nettement baissé (30% en 2012, 17% en 2016), mais des marges de manœuvre demeurent.
- **un besoin d'objectiver nos relations avec nos fournisseurs** en corrélant les données : DGP, IM, pénalités, dématérialisation, rejets, contentieux, etc.

- ⇒ poursuivre la modernisation de l'exécution financière,
- ⇒ utiliser le Big Data pour le pilotage des informations à caractère financier,
- ⇒ utiliser l'intelligence artificielle pour ajuster les organisations et optimiser nos échanges avec les fournisseurs.



Action publique 2022?